DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO A LA 79ème SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

New York, le 25 septembre 2024

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies,

C'est avec un immense honneur que je m'adresse à vous aujourd'hui, pour la première fois depuis que le peuple Congolais m'a renouvelé sa confiance en m'élisant pour un second mandat à la tête de notre nation. Ayant eu l'occasion de prendre la parole devant vous par le passé, je suis particulièrement ému de pouvoir le faire à nouveau en ce moment significatif pour notre pays.

Je tiens à vous féliciter, Monsieur Philémon YANG, pour votre élection à la présidence de cette 79^{ème} Session, de même que je rends hommage à vos prédécesseurs pour leur engagement constant au service de cette institution.

Le thème de cette session, « *Ne laisser personne de côté : agir ensemble pour faire progresser la paix, le développement durable et la dignité humaine pour les générations futures »*, résonne particulièrement avec nos aspirations en République Démocratique du Congo.

Monsieur le Président,

Monsieur le Secrétaire général des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'État et de gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,

Le multilatéralisme et le respect d'un système mondial basé sur des règles ont été des piliers essentiels pour soutenir la paix, la sécurité, la santé et la prospérité à travers le monde depuis près de quatre-vingts ans. Les Nations Unies incarnent ces valeurs fondamentales et demeurent un acteur incontournable face aux défis majeurs que l'humanité doit surmonter : qu'il s'agisse de garantir la sécurité, de maîtriser le changement climatique ou

de lutter contre la pauvreté. Cette réalité nécessite une coopération multilatérale renforcée.

Cependant, le noble idéal des rédacteurs de la Charte des Nations Unies — celui de servir d'instrument par lequel tous les pays régulent leur comportement — semble s'effacer. Le socle de la sécurité collective qu'elle a établi, vacille.

Nous avons la responsabilité de conjuguer nos efforts et de réaffirmer notre engagement envers le multilatéralisme, qui est la clé de solutions véritablement transformatrices face aux défis qui rongent notre monde. Comme l'a si bien exprimé Dag Hammarskjöld, ancien Secrétaire général de l'ONU, dont le sacrifice en faveur de la paix en République Démocratique du Congo nous rappelle la gravité de notre mission, je cite : « Le but de l'ONU n'est pas d'emmener l'humanité au paradis, mais de la protéger de l'enfer. » fin de citation. En cette période critique, le multilatéralisme revêt une importance cruciale. Il permet de répondre aux menaces communes, de protéger notre planète et de renforcer la société civile ainsi que les droits humains.

En effet, nous ne pouvons ignorer la montée alarmante des discours belliqueux et le rétablissement indécent de pratiques d'agression armée et de pillage des ressources naturelles, affectant tous les continents. Le conflit russo-ukrainien qui persiste et continue d'affecter la région n'est qu'une manifestation parmi tant d'autres qui menacent la paix dans le monde. Le Yémen, le Soudan, la Syrie ou encore le terrible drame qui se passe dans la bande de Gaza entrent dans le lot pour lequel le multilatéralisme jouerait pleinement son rôle.

Il est impératif d'agir ensemble pour progresser vers la paix, le développement durable et la dignité humaine, garantissant ainsi un avenir meilleur pour les générations futures. Ne laissons personne sur le chemin.

Tel est le message clair et pertinent qui inspire la thématique sélectionnée pour orienter les travaux de la 79^{ème} Session de cette illustre Assemblée.

Monsieur le Président,

Le « **Pacte pour l'Avenir** » et ses annexes- le Pacte numérique mondial et la Déclaration sur les générations futures- que nous avons adopté lors du récent Sommet de l'Avenir, soulignent l'importance d'une collaboration active pour atteindre une vision commune d'un avenir pacifique et prospère. Ces documents représentent un engagement essentiel pour mettre fin aux conflits, lutter contre l'extrême pauvreté et la faim, et aborder des défis tels que les déplacements de populations, l'immigration clandestine, l'insécurité alimentaire, les pandémies et les risques des nouvelles technologies.

Parallèlement, **le Pacte Mondial Numérique** se positionne comme un pilier essentiel dans notre quête d'un avenir prospère, au cœur de la quatrième révolution industrielle, où les technologies numériques sont devenues incontournables. Cette transformation numérique représente une occasion sans précédent d'atteindre les Objectifs de Développement Durable d'ici 2030, notamment pour les pays les moins avancés. Elle vise à réduire la fracture numérique et à intégrer les populations non connectées dans des services digitaux à fort impact social.

Cependant, pour relever ce défi majeur inhérent à la révolution du numérique, des réformes globales sont nécessaires, impliquant une réévaluation de l'architecture financière internationale et un financement adéquat. C'est pourquoi la République Démocratique du Congo aspire à attirer des investissements pour développer la connectivité en Afrique et appelle à la coopération des partenaires multilatéraux et des opérateurs de télécommunications, avec à la clé un transfert des connaissances.

En effet, l'accompagnement au processus de maillage du pays est une solution prometteuse pour relier le Sud et le Nord de l'Afrique ainsi que relier l'Océan Indien à l'Océan Atlantique. Cela comprend la formation de partenariats viables autour du projet hydroélectrique Grand Inga, qui vise à répondre à la demande énergétique croissante de notre continent, exacerbée par la prolifération des objets connectés. De plus, il est essentiel de renforcer la traçabilité des minerais stratégiques, indispensables aux équipements technologiques, afin d'assurer une exploitation responsable et durable de nos ressources.

Par ailleurs, la pleine participation et l'engagement des jeunes, tant des filles que des garçons, sont également primordiaux pour bâtir une société durable et inclusive. Ce principe constitue le fondement de la **Déclaration sur les Générations Futures**, soulignant notre responsabilité envers les générations à venir et l'importance des décisions qui garantissent leur épanouissement. Pour l'Afrique, sa jeunesse représente un atout majeur pour sa prospérité future. Investir dans l'éducation, notamment dans les domaines des STEM (Science, Technologie, Ingénierie et Mathématiques), et créer des environnements propices à l'innovation est crucial. Il est essentiel de remédier à la déconnexion entre une population jeune en forte croissance et le marché de l'emploi, en fournissant les compétences nécessaires à leur intégration.

Monsieur le Président,

La situation dans l'Est de la République Démocratique du Congo est particulièrement préoccupante. La résurgence du groupe terroriste M23, soutenu par le Rwanda, a provoqué une crise humanitaire sans précédent, avec près de 7 millions de déplacés internes. Cette agression constitue une violation majeure de notre souveraineté nationale. Nous appelons la communauté internationale à condamner fermement ces actes et à imposer des sanctions ciblées contre le Rwanda pour son rôle déstabilisateur.

Nous exigeons le retrait immédiat et inconditionnel des troupes rwandaises de notre territoire. Bien que les récentes initiatives diplomatiques, telles que les pourparlers de Luanda, soient encourageantes, elles ne doivent aucunement occulter l'urgence de cette action essentielle.

La République Démocratique du Congo s'engage activement à établir une paix durable dans l'Est du pays et à promouvoir le développement économique ainsi que le bien-être social des communautés meurtries par ce conflit armé. Elle ne ferme, cependant, pas la porte à toute opportunité qui l'amènera à cette paix tout en n'aliénant pas sa souveraineté, encore moins son intégrité territoriale. Dans cette optique, elle est résolument engagée dans la mise en œuvre de la feuille de route adoptée dans le cadre du processus de Luanda, que je soutiens fermement, qui promeut un dialogue de haut niveau visant à restaurer la confiance entre la République Démocratique du Congo et le Rwanda, tout en minimisant le risque que la crise sécuritaire actuelle ne dégénère en conflit régional. En outre, mon pays demeure ouvert à toute autre initiative de nos partenaires qui concourrait à l'atteinte de cet objectif noble de paix.

La République Démocratique du Congo réaffirme sa ferme volonté de garantir une paix durable. Sous mon impulsion, nous sommes résolus à poursuivre la mise en œuvre du Programme de Désarmement, Démobilisation, Relèvement Communautaire et Stabilisation, le P-DDRCS, clé de notre stratégie nationale pour désarmer, démobiliser et réintégrer les combattants, en leur offrant des perspectives économiques viables et durables; tout en stabilisant les zones touchées par les conflits. En assurant une transition post-MONUSCO, nous priorisons également le rapatriement des combattants étrangers. Le P-DDRCS est un levier crucial pour la paix en République Démocratique du Congo, et j'invite nos partenaires et amis à le soutenir.

Par ailleurs, des milliers de victimes du génocide pour des gains économiques en République Démocratique du Congo (en abrégé GENOCOST) continuent de subir les conséquences dévastatrices d'un passé marqué par la violence et l'impunité. Reconnaître et traiter les effets de cette tragédie est crucial pour favoriser le rétablissement et la reconstruction des communautés touchées.

Au-delà de l'aide humanitaire immédiate, une approche à long terme centrée sur la justice, la réconciliation et le développement durable est essentielle pour permettre aux victimes de se reconstruire et de retrouver une vie digne.

C'est pourquoi le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a décidé d'institutionnaliser la journée du 2 août, journée du GENOCOST, dédiée aux victimes des crimes odieux perpétrés par des rebelles soutenus par des multinationales et des Etats de la région. Cette journée incarne une communion nationale, permettant de confronter un passé douloureux pour aller de l'avant.

Elle est essentielle pour renforcer la conscience historique de notre pays et affirmer la détermination de la nation à prévenir la répétition de telles barbaries.

Monsieur le Président,

Le terrorisme constitue une menace sérieuse pour la paix et la sécurité internationales, touchant toutes les régions du monde. Après avoir sévi en Asie, en Europe occidentale et en Amérique du Nord, ce fléau semble désormais s'enraciner en Afrique.

En tant que membre de la coalition mondiale contre l'Etat islamique, la République Démocratique du Congo exhorte les Nations Unies à intensifier leurs actions pour mettre en œuvre les recommandations de cette organisation, notamment dans le cadre du processus d'Aqaba.

Le terrorisme, qui sévit dans l'Est de notre pays, est étroitement lié au pillage et à l'exploitation illégale de nos ressources naturelles. Ces activités criminelles alimentent l'insécurité et financent des groupes armés, exacerbant les conflits dans la région des Grands Lacs. Par conséquent, il est impératif que les Nations Unies envisagent des sanctions sévères contre les acteurs responsables de ces crimes économiques, afin de briser ce cercle vicieux et de favoriser la paix, le développement durable, et la dignité humaine pour les générations futures.

Monsieur le Président,

Selon le dernier Rapport d'Examen National Volontaire des Objectifs de Développement Durable (ODD), la République Démocratique du Congo (RDC) a réalisé des avancées significatives vers plusieurs cibles des ODD grâce à des réformes et interventions majeures.

Depuis 2019, le gouvernement a mis en place une réforme ambitieuse pour assurer la gratuité de l'enseignement de base, permettant à près de 4 millions d'enfants de rejoindre l'école.

En outre, plusieurs mesures ont été prises pour renforcer la protection sociale, introduire la Couverture Sanitaire Universelle et promouvoir l'égalité des sexes, ainsi que pour favoriser le développement des infrastructures et une industrialisation rapide à travers, notamment la création de Zones Economiques Spéciales.

Malgré ces progrès, le Rapport mondial sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) souligne qu'au rythme actuel, la République Démocratique du Congo ne pourra pas atteindre les ODD d'ici 2030, en raison des inégalités et de la vulnérabilité persistantes exacerbées par des conflits armés.

Face à ce défi, une feuille de route comprenant des actions, interventions et réformes spécifiques a été élaborée afin d'accélérer les progrès et de répondre aux enjeux de l'Agenda 2030, avec déjà certaines mesures mises en œuvre pour que la RDC soit en adéquation avec les ODD en 2030. Pour cela, la République Démocratique du Congo nécessite des investissements annuels d'environ 32 milliards de dollars. Il est donc indispensable de renforcer les partenariats pour des investissements durables et de promouvoir la paix afin de permettre un développement socio-économique stable.

Au registre des réponses mondiales aux défis climatiques et la promotion des énergies renouvelables, la République démocratique du Congo, qui a déjà affirmé son engagement en faveur d'une action climatique ambitieuse, souligne l'importance cruciale d'un soutien financier et technique accru afin de renforcer ses efforts pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Riche en biodiversité et en ressources naturelles, la RDC se positionne comme un acteur clé dans la lutte contre le changement climatique. Les initiatives engagées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre se concentrent sur quatre secteurs stratégiques : l'agriculture, la foresterie, l'énergie et la gestion des déchets. Des réformes structurelles sont actuellement mises en place pour inverser la déforestation et améliorer l'accès à une énergie propre, témoignant ainsi de l'engagement déterminé du gouvernement en faveur de la préservation des ressources naturelles et de la transition écologique.

Concernant la valorisation des forêts tropicales, un tournant majeur a été franchi à Bali en novembre 2022 avec l'adoption de la Déclaration conjointe sur la coopération autour de la forêt tropicale et l'action climatique, signée par le Brésil, l'Indonésie et la République Démocratique du Congo.

Cette avancée témoigne d'une volonté politique collective d'utiliser les forêts comme levier pour un développement durable. L'Alliance Trilatérale pour la Coopération sur les forêts tropicales, créée à cette occasion, constituera un cadre pour relever les défis liés à la biodiversité et proposera des solutions pour les marchés de crédits carbone, tout en veillant au respect des droits des peuples autochtones.

Par ailleurs, dans le cadre des enjeux liés à l'environnement et au réchauffement climatique, il est essentiel de souligner la tenue du deuxième Sommet des trois grands bassins forestiers tropicaux du monde, à savoir l'Amazonie, le Congo et le Bornéo-Mékong, qui s'est tenu du 26 au 28 octobre 2023 à Brazzaville, en République du Congo.

Cette initiative africaine, portée par le Président Denis SASSOU NGUESSO, vise à mettre en œuvre, dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour la restauration des écosystèmes, la première coalition mondiale dédiée à la restauration de 350 millions d'hectares d'écosystèmes terrestres et aquatiques.

Ces forêts constituent un rempart indispensable contre le changement climatique. Face à des problèmes clairement identifiés et à des solutions à portée de main, il est crucial d'agir de manière concrète. Les bassins amazonien, congolais et de Bornéo-Mékong abritent plus de 80% des forêts tropicales et jouent un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique, tout en fournissant des services écosystémiques vitaux. Il est donc impératif que l'amélioration des conditions socio-économiques des communautés locales, qui jouent un rôle clé dans la préservation de ces forêts, soit placée au centre des priorités de la gouvernance mondiale.

Pour sa part, la République Démocratique du Congo met en place des instruments juridiques et des dispositifs institutionnels visant à **renforcer** sa position sur le marché mondial du carbone, tout en restant ouverte à des partenariats en conformité avec l'Accord de Paris et ses lois internes.

La prise de conscience croissante des défis liés à l'instabilité climatique et à l'épuisement des ressources naturelles, souvent à l'origine de conflits armés, souligne l'urgence d'agir sur ces problématiques.

Il est donc primordial de reconnaître le lien entre changement climatique, dégradations environnementales et sécurité, afin de favoriser des actions proactives qui atténuent ces risques par le biais de pratiques durables. À cet égard, nous appelons le Conseil de Sécurité à établir des mécanismes internationaux intégrant les questions de sécurité climatique dans leurs discussions.

Monsieur le Président,

Le monde fait face à un défi énergétique majeur. Les systèmes basés sur des combustibles fossiles sont responsables d'importantes émissions de gaz à effet de serre, exacerbant le changement climatique. Sans efforts concertés pour promouvoir les énergies renouvelables, nous risquerions de faire face à davantage de crises graves, telles que des conditions météorologiques extrêmes et des conflits liés aux ressources naturelles, comme nous l'observons déjà.

La République Démocratique du Congo dispose de ressources abondantes, y compris des minéraux essentiels tels que le cobalt, le lithium, le nickel et le graphite, qui peuvent faciliter une transition énergétique durable.

Nous appelons à la coopération internationale pour développer les technologies et infrastructures nécessaires. Notre vision est de transformer l'exploitation de nos ressources en levier pour un développement durable et inclusif, tout en améliorant l'éducation, la santé et les infrastructures. L'inclusion sociale est au centre de notre stratégie, garantissant une répartition équitable des bénéfices du progrès.

En nous investissant dans la lutte contre le changement climatique et en contribuant aux Objectifs de Développement Durable, la République Démocratique du Congo est prête à jouer un rôle clé dans la transformation des systèmes énergétiques mondiaux.

Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où l'énergie est propre, durable et accessible à tous.

Monsieur le Président,

J'aimerais également aborder la question cruciale de **la parité homme- femme.**

Bien que la participation égale des femmes et des hommes à la vie politique soit internationalement reconnue, il subsiste dans la pratique, un fossé entre l'égalité juridique et la réalité dans l'exercice du pouvoir. Les préoccupations des femmes méritent d'être intégrées dans les décisions majeures qui touchent notre société.

En République Démocratique du Congo, nous sommes déterminés à changer les mentalités pour surmonter les barrières sociétales qui freinent l'épanouissement des femmes. Il est essentiel d'impliquer les hommes dans ce processus afin de transformer la dynamique sociale et de valoriser leur rôle dans le succès des femmes.

Au niveau national, la Constitution congolaise consacre la parité. Aussi, le gouvernement a mis en place une stratégie de lutte contre les violences basées sur le genre, axée sur la prévention, la protection et la réparation des victimes. Cette stratégie se traduit par le Fonds national de réparation pour les victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité (le FONAREV). La législation en cours vise à garantir cette protection.

Il convient de souligner les progrès significatifs réalisés en matière de participation des femmes à la prise de décision, avec la nomination, pour la première fois de notre Histoire, d'une femme comme Première Ministre et Cheffe de Gouvernement.

Nous assistons également à une présence accrue de femmes dans les instances gouvernementales ainsi que dans le Parlement et le système judiciaire, illustrée par la nomination des femmes au poste de Premier Président du Conseil d'Etat et à la tête de la Banque Centrale du Congo.

Monsieur le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies, Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement, Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation, Monsieur le Président,

Dans cet élan de progrès, il est impératif que la communauté internationale, sous l'égide des Nations Unies, continue d'accompagner ces dynamiques en se réinventant face aux défis du monde actuel.

Pour maintenir la confiance de la communauté internationale, l'Organisation des Nations Unies doit prouver sa capacité à s'adapter aux évolutions contemporaines et à les surmonter de manière efficace et responsable.

Il est impératif de redynamiser le multilatéralisme par des réformes ciblées de la Charte des Nations Unies, touchant des questions clés telles que le Conseil de sécurité, le droit de veto, le chapitre VII et le recours à la force. Néanmoins, cela ne suffira pas. La coordination et la coopération entre les différentes institutions et agences des Nations Unies doivent également être renforcées. De nombreux enjeux globaux sont souvent abordés de manière redondante dans différents forums, parfois sous des angles contradictoires, tandis que d'autres problématiques restent entièrement négligées, chaque bureaucratie internationale cherchant à défendre son existence propre.

A cet égard, tout en saluant l'appui des Etats-Unis, je réitère avec fermeté, au nom de l'ensemble des pays africains, la requête de création de deux sièges permanents au Conseil de Sécurité des Nations Unies pour les pays africains. En tant que principal décideur au sein de l'ONU, cet organe doit intégrer des représentants africains parmi ses membres permanents avec toutes les prérogatives leur reconnus, notamment le droit de veto pour garantir une juste représentation géographique.

Il s'agit là d'une question de justice pour un continent dont le rôle dans les affaires internationales ne cesse de croître. Nous, Africains, tenons cette exigence avec la plus grande détermination.

Enfin, je ne saurais conclure sans rappeler qu'après plus de trois décennies d'absence au Conseil de sécurité, la République Démocratique du Congo se porte à nouveau candidate, soutenue par l'Union Africaine et par la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), au poste de membre non-permanent pour la période 2026-2027, lors des élections qui se tiendront à New York en juin 2025.

La République Démocratique du Congo a déjà occupé cette fonction entre 1982-1983 et 1990-1991, périodes durant lesquelles elle a œuvré à la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité en Afrique et dans le monde.

Une fois élue, la République Démocratique du Congo entend jouer un rôle proactif au sein du Conseil de sécurité, participant à la revitalisation de la Charte des Nations Unies et contribuant de manière constructive aux débats et aux actions qui en découlent. Mon pays sollicite donc le soutien de tous les États membres en vue de son élection.

En ces temps où le multilatéralisme est mis à l'épreuve, la République Démocratique du Congo réaffirme son engagement indéfectible envers la communauté internationale, prête à assumer avec honneur et responsabilité la mission de forger un avenir où la coopération et la paix prévalent sur le conflit et la division.

Nelson Mandela a dit, je cite : « *Aucun de nous agissant seul ne peut atteindre le succès* ». Fin de citation. Ainsi, nous tendons la main à chacun de vous, partenaires de longue date et nouveaux alliés, pour écrire ensemble ce chapitre crucial de notre histoire collective. Ensemble, faisons de notre monde un lieu où chaque nation, grande ou petite, peut prospérer dans la dignité et la sécurité.

Je vous remercie.